



*Franche-Comté Golf d'Entreprise*



## REGLEMENT \_

# **SAFTI CUP** **CHAMPIONNAT REGIONAL** **GOLF d'ENTREPRISE de FRANCHE-COMTE**

La commission sportive de Franche-Comté Golf Entreprise organise chaque année, des compétitions qui sont inscrites à son calendrier sous la désignation GEFC-(Tc/AA): ex GEFC-T1/14 (pour Tour 1/ 2018)  
Ces compétitions, sauf celle prévue le dimanche, servent de support à la SAFTI CUP.

La SAFTI CUP est ouverte à tous les licenciés ou rattachés aux Associations Sportives d'Entreprises de la ligue de Bourgogne-Franche Comté à jour dans leur cotisation.

La SAFTI CUP a pour objet de désigner :

- Un(e) champion(ne) régional(e) toutes catégories et un champion homme, femme et sénior.
- Une équipe championne du golf d'Entreprise franc-comtois.
- Le classement pour la SAFTI CUP nécessite la participation, au minimum, à 4 des compétitions inscrites au calendrier du Golf d'Entreprise de Franche-Comté consultable sur
  - le site de la ligue : <http://www.liguegolfbfc.fr/>
  - le site d'FCGE : <http://fcge.e-monsite.com/>
- Pour les classements individuels, les 5 meilleurs résultats de chaque joueur seront comptabilisés.
- Pour le classement par AS, les résultats de toutes les compétitions seront comptabilisés.

Les Trophées individuel et par AS seront remis en jeu chaque année.

Le golfeur ou l'équipe qui aura gagné un trophée trois fois pourra le conserver définitivement.

Les demandes de départs proches pour co-voiturage devront s'accommoder d'avoir des écarts de départ en fonction de tranche d'index et (ou) un écart pouvant atteindre 1h30.

En cas de non présentation au départ d'une compétition de championnat, le joueur devra payer une amende 10€. Cette amende devra être payée au trésorier de FCGE. Tant que l'amende ne sera pas réglée, les inscriptions aux compétitions de la FCGE seront rejetées.

Les inscriptions arrivant au-delà du délai indiqué dans le mail de lancement des inscriptions pour les compétitions ne seront pas prises en compte. L'échéance standard d'inscription sera le mardi 20h de la semaine de la compétition.

Les inscrits seront obligatoirement enregistrés dans l'extranet et les desideratas seront communiqués par mail.



*Franche-Comté Golf d'Entreprise*



## **1. CLASSEMENT INDIVIDUEL DE LA SAFTI CUP**

Il a pour objet de désigner un champion régional toutes catégories confondues mais un classement par catégories (hommes, femmes et séniors) permettra de récompenser chaque vainqueur de sa catégorie.

Chaque compétition sera composée d'une série unique de compétiteurs. L'ordre des départs seront réalisés et publiés après accord de la commission sportive.

A la fin de chaque compétition sera établi un classement cumulé du score brut additionné du score net de chaque joueur et formant ainsi le classement de la compétition.

Un classement général sera établi et mis à jour par la commission sportive à la fin de chaque tour.

Le vainqueur de la SAFTI CUP sera déterminé par l'addition des 5 meilleurs scores brut + net cumulés.

Un trophée lui sera remis lors de la soirée de clôture de la SAFTI CUP qui a lieu traditionnellement en fin de saison.

En cas d'égalité, voici les critères qui détermineront le vainqueur.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé du joueur durant un tour.
- 2- Meilleur 2<sup>ème</sup> score brut + net cumulé du joueur durant un tour.
- 3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

En cas de

## **2. CLASSEMENT PAR ASSOCIATION DE LA SAFTI CUP**

A l'issue de chaque compétition sera établi un classement par AS.

Il a pour objet de désigner l'AS vainqueur de la SAFTI CUP et championne de l'année du golf d'Entreprise de Franche-Comté.

Le classement par AS à l'issue de chaque tour sera établi en totalisant les 3 meilleurs scores BRUT + NET cumulés de chaque AS sachant que seul sont pris en compte les résultats des salariés ou retraités.

L'AS vainqueur de la SAFTI CUP sera déterminé par l'addition des 3 meilleurs scores brut + net cumulés des 7 meilleurs tours de chaque AS.

Un classement général sera établi et mis à jour par la commission sportive à la fin de chaque tour.

En cas d'égalité, voici les critères qui détermineront l'AS vainqueur.

- 4- Plus haut score brut + net cumulé de l'AS durant un tour.
- 5- Meilleur 2<sup>ème</sup> score brut + net cumulé de l'AS durant un tour.
- 6- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

Un trophée lui sera remis lors de la soirée de clôture de la SAFTI CUP qui a lieu traditionnellement en fin de saison.

Besançon, le 26/03/2018.